

Compte rendu du débat en séance plénière le 24 mars

Mobilisation commune pour le travail collectif du CAC

Le Collectif s'est développé au cours des derniers mois de façon très rapide et a été très actif. Ce travail a cependant été mené par un tout petit noyau de salariés et de bénévoles. Mais il n'est pas possible de continuer plus longtemps sans trouver une autre organisation mobilisant des énergies nouvelles. Pour que le Collectif puisse répondre aux enjeux, il est nécessaire que des personnes et des associations membres du réseau s'engagent et prennent en mains les actions à mener. Certaines peuvent produire des analyses, d'autres peuvent apporter un soutien matériel ou organisationnel. Pour cela il faut améliorer la pertinence de notre action, mieux cibler les objectifs, les méthodes, mobiliser plus de monde. Mais cela suppose d'adopter des méthodes efficaces.

Le débat en séance plénière a permis d'amorcer une mobilisation collective autour de ces différents axes et des chantiers, et d'apporter quelques réponses aux questions qui étaient posées. Le tableau des axes de travail et des modifications en conséquence figure en annexe. Seuls les bénévoles présents de 24 mars ont été répertoriés, sachant qu'il existe aussi des participants aux groupes déjà constitués.

Cinq axes de travail

On peut regrouper le travail de réflexion et de plaidoyer du collectif autour de **5 axes de travail** :

Commenté [I1]: A réajuster avec les 5 axes arrêtés

- **financements publics et emploi,**
- **suivi de l'action gouvernementale et européenne, financiarisation de la société,**
- **droits et atteintes aux libertés,**
- **collectivités et associations,**
- **transition écologique, sociale et culturelle**

L'objectif est d'organiser une **réflexion collective**, afin de **faire converger les réflexions déjà menées** par de nombreuses associations ou réseaux nationaux membres du CAC, et également de prendre position dans le débat public et éventuellement organiser une action commune.

Sur chacun de ces thèmes, un ou deux responsables se sont proposés, avec une petite équipe d'animation, pour animer le travail d'un groupe, organiser des chantiers ponctuels, relancer les participants et assurer la bonne fin des travaux engagés. Il est nécessaire de faire des priorités car on ne pourra pas tout engager à la fois. Un chantier démarre si des volontaires se prennent en charge. Mais pour les chantiers indispensables, le rôle du groupe est aussi de solliciter les volontaires (personnes, associations, réseaux).

Pour chaque action, il est proposé de définir une **fiche projet** avec des objectifs, un programme de travail, les compétences et la disponibilité nécessaire, une durée limitée avec des échéances. Le rôle du groupe est d'assurer un suivi de l'avancement des travaux et de les relancer si nécessaire. Chaque groupe, une fois constitué, sera invité à faire une fiche de présentation de ses objectifs et des chantiers prioritaires.

La **liste des tâches** varie selon les besoins. Ont été envisagées :

- Faire un travail de veille,
- connaître les situations de terrain, comme pour le recueil des alternatives,
- mener une réflexion pour préciser une analyse,
- proposer une prise de position du CAC,
- faire des articles dans la presse,

- produire des documents de communication élaborés (textes, brochures) ou grand public (interviews, vidéos, petit document de large diffusion, messages sur les réseaux sociaux, etc.),
- organiser des sessions de formation pour approfondir le débat et/ou transmettre la réflexion,
- participer à des événements,
- répondre à des demandes ponctuelles.

Concilier l'urgence et le travail dans la durée

Au cours des derniers mois, la force du CAC a été de pouvoir répondre quasi instantanément aux injonctions d'un gouvernement qui avait pour stratégie de noyer les associations en imposant des délais très courts. Cette réactivité a été payante.

Les temps de délibération collective sont nécessaires pour construire des positions communes. Ce temps long et celui de la réflexion démocratique dans les réseaux, les associations et les territoires dans les groupes de travail, de l'université d'été ou des temps de formation. Les réflexions peuvent également être approfondies par des groupes locaux ou par des réseaux. En effet, si dans un premier temps il s'agit de définir une position pour le CAC, il est nécessaire dans un 2^e temps de multiplier les lieux de débats et de développer l'intelligence collective autour des questions soulevées.

Cependant, le CAC se situe aussi dans le débat public. Il est également nécessaire de réagir rapidement face aux événements. Il est nécessaire de fournir dans les temps des positions aux associations, aux syndicats, aux médias, etc., pour apporter un point de vue que le CAC est souvent le seul à expliciter. Si on veut tout analyser et en débattre tranquillement, on aura raison beaucoup trop tard.

Un des défis à relever est d'articuler la démocratie et l'urgence. Nous avons pu commencer à le faire lors de la concertation avec le gouvernement, en organisant dès le lendemain des séances de travail des réunions de restitution et de débat sur la conduite à tenir, avec la possibilité d'y participer à distance.

Développer les outils collaboratifs

Pour faciliter la participation malgré l'éloignement géographique, il est nécessaire de **développer les outils collaboratifs** qui permettent de produire à plusieurs comme Framapad, wiki, des bases de données partagées, des outils de dialogue et d'interrogations réciproques entre les groupes. **Des formations** sont nécessaires pour que tous les membres soient au même niveau et utilisent pleinement ces outils. Ceux-ci ne peuvent cependant pas remplacer les contacts directs, notamment pour élaborer des orientations et débattre des questions les plus politiques.

Une série de chantiers dans le cadre des groupes

Il est également possible pour les groupes de travail d'organiser des chantiers ponctuels sur des questions particulières, comme nous l'avons fait sur le service civique.

L'organisation d'un chantier est en particulier nécessaire lorsque le CAC a besoin de se positionner rapidement sur un sujet¹. Sur une question particulière, une ou plusieurs personnes ressources sont invitées à faire une première analyse de la question, émettre des propositions et faire un document de synthèse (fiche de une à 2 pages), si nécessaire étayé par un document plus complet. Ces documents sont ensuite mis en circulation auprès des membres du groupe et du réseau les plus concernées, afin de parvenir à une position commune.

Mobilisation des réflexions déjà produites

Dans le cadre de la concertation, le CAC a pu élaborer rapidement des propositions parce qu'il avait accumulé un travail dans la durée au cours des années précédentes². Pour un thème, la question est connaître la documentation qui existe déjà. Le CAC et ses membres ont produit des centaines de

¹ Par exemple, sur la circulaire Pénicaud concernant les Parcours Emploi Compétences, une personne a lu les 20 pages de la circulaire, et a fait une analyse critique argumentée. Celle-ci a été envoyée à 5 personnes ou réseaux qui avait participé activement analyse critique des employés. Dans les 48 heures cela a permis au CAC de répondre à la presse.

² Par exemple, nous avons fait des propositions précises sur la simplification des procédures par ce que nous avions en 2014 au moment du choc de simplification fait une enquête auprès des membres du CAC recensé un certain nombre de dysfonctionnements et élaborer des propositions

documents qu'il est nécessaire de mobiliser pour les mettre à disposition. Pour mettre à disposition ces informations, il est nécessaire d'en faire un inventaire hiérarchisé. Certains ont proposé de faire un cloud avec ces documents.

Coordination, animation du réseau et communication

L'élargissement du groupe de coordination

Il est également nécessaire de partager plus largement les tâches de coordination, d'animation du réseau et de communication. Ces tâches sont assurées par l'équipe de coordination, qui se réunit toutes les semaines à Paris et comprend les membres du bureau, les salariés, des membres du CAC qui s'engagent dans le travail opérationnel, les services civiques et stagiaires. Cette équipe traite à la fois des affaires courantes et des questions politiques que suscitent l'actualité. Au cours des mois précédents, elle s'était peu à peu réduite à 3 bénévoles et aux 2 salariés. D'où un travail de renouvellement réalisé par Jean-Claude et Didier. Trois personnes nouvelles ont aujourd'hui accepté en faire partie (Edgar, Gilles, Marie-Do), mais il reste souhaitable que d'autres les rejoignent, qu'elles soient ou non membres du conseil d'administration.

La participation de bénévoles aux tâches d'organisation et de contacts

La mobilisation de bénévoles serait également nécessaire pour assurer des tâches d'organisation et de contacts, notamment la gestion de la base de données des contacts, les écritures comptables, l'émission de reçus, de factures, la mise en forme des documents, les contacts pour l'animation quotidienne du réseau, la relance des cotisations par des contacts individuels, en complément des appels de cotisations collectifs.

Par ailleurs, la réponse aux demandes imprévues, la mise en lien des demandeurs avec les personnes ressources prend beaucoup de temps et pourraient être pris en charge par une **petite équipe contacts**. De même, les actions de mobilisation et de réflexion au sein des groupes locaux et d'associations locales sont suivies par une **équipe mobilisation**, déjà constituée, mais qui peut s'élargir.

Enfin, pour la préparation de l'**université d'été** il serait nécessaire de constituer au sein du groupe de pilotage une **petite équipe d'animation** de 3 à 4 personnes pour prendre en charge l'organisation matérielle, la préparation de l'animation et des restitutions et les prises de contacts nécessaires.

La communication et le plaidoyer

L'expression publique sur les analyses et des positions du CAC en direction du public, des parlementaires et des associations a été l'un des éléments du succès de la campagne de l'automne, grâce à l'appui décisif de Vox Public. Un volontaire en service civique assure actuellement une partie de ce travail jusqu'au mois de juin. Il serait nécessaire de le poursuivre et consolider dans la durée en définissant une stratégie d'ensemble. Dans la mesure où le CAC n'a pas les moyens de s'assurer les services d'une agence de communication, l'appui par des bénévoles compétents serait d'un grand secours.

Le développement des formations

Au-delà du catalogue répertoriant les offres de formation des différents réseaux, il a été proposé de réfléchir à une stratégie de formation du CAC, avec des bénévoles disposants d'une expérience en la matière pour valoriser les savoirs du CAC et développer des formations en direction de publics solvables, notamment au niveau des territoires. Par ailleurs, il apparaît nécessaire de réaliser des formations courtes et gratuites à destination des militants³ et de les mettre à disposition des groupes locaux sous forme d'outils de formation. Ce travail peut être mutualisé avec un certain nombre de réseaux qui disposent d'un service formation.

Un rôle de suivi du groupe de coordination et des salariés

La nouvelle organisation suppose que le groupe de coordination sache déléguer et accepter des temporalités plus longues. Son rôle est de faire le point, avec les salariés, à chacune de ces réunions, d'assurer un suivi rapproché de l'état d'avancement des travaux, et de prévoir un suivi avec des rendez-vous et la possibilité de modifier l'organisation en cas de difficulté.

L'équipe de coordination a aussi pour mission de détecter qui peut faire le travail, parmi les bénévoles ou au sein des structures adhérentes. La question clé de savoir comment on identifie les personnes ressources.

³ Comme le CAC avait entrepris entre 2011 et 2014 avec l'appui d'une petite équipe bénévole